### APRÈS ART. 3 N° 1477

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

#### **SOUS-AMENDEMENT**

N º 1477

présenté par M. Bernalicis

à l'amendement n° 594 de Mme Faucillon

-----

#### **APRÈS L'ARTICLE 3**

I. – À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« juillet 2027 »

les mots:

« janvier 2024 ».

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 3.

III. – En conséquence, à l'alinéa 12, substituer aux mots :

« juillet 2027 »

les mots:

« janvier 2024 ».

IV. – En conséquence, supprimer l'alinéa 15.

APRÈS ART. 3 N° **1477** 

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement vise à rendre effectif au plus vite le mécanisme de régulation carcérale.